

AR Prefecture

047-200068930-20260625-2026E102DGS-DE
Reçu le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 25 juin 2026	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 25 juin à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président
---	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,
BEUVELOT Gérard, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry, BROUILLET Jean- Jacques,
CAPO- VIGIER Emmanuelle, CAYSSILLÉ Didier, CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane,
COSTES Marie, DARTIGOLLES Hélène, GRIFFEILLE Martine, JURQUET Bernard, LAFON Joël,
LAGRÈZE Georges, LAPORTE Christian, LAPOUGE Maurice, LAURENT Nathalie ,
MALBEC Sébastien, MARSAND Michel , PAILLAS Lionel, PINSOLLES Sophie,
REGOURD Vanessa, ROSEMBAUM Marie-Claire, ROUBY Chantal, SÉGALA Jean-François,
SEMIROT Marie-Hélène, SICOT Maryse, SOTTY Caroline, STARCK Josiane, Madame
TALET Marie-Lou, TIJDENS Nantko, VIGOUROUX Nadine.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Messieurs LABROUE Cédric, PICCOLI Jacques, RANGER Pierre, MUCHA Jean-Luc,
Madame STREIFF Céline

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

LE CORRE José représenté par LAVERGNE Bernard

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur MAGNOL Éric procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François
Monsieur BLOT Michel procuration à Madame DARTIGOLLES Hélène
Madame LARIVIERE Yvette procuration à Madame ROSEMBAUM Marie-Claire
Monsieur COSTES Jean-Louis procuration à Madame TALET Marie-Lou
Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Madame CONGÉ Marie-Yvonne
Monsieur BORIE Daniel procuration à ROUBY Chantal
Monsieur REYNES Julien procuration à Monsieur TIJDENS Nantko
Madame CARRERE Nathalie procuration à Madame PINSOLLES Sophie

Secrétaire de Séance : SOTTY Caroline	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 37 Pouvoir(s) : 8 Votants : 45
--	--

**N°2026E102DGS : REMPLACEMENT DE DEUX REPRÉSENTANTS DES SOCIOPROFESSIONNELS AU
SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME (OTIVL47)**

AR Prefecture

047-200068930-20260625-2026E102DGS-DE

Reçu le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

Monsieur le Président, rappelle à l'Assemblée délibérante que l'OTIVL47 a remplacé depuis le 1^{er} janvier 2026 notre Office de Tourisme Communautaire.

Cet Office de Tourisme Intercommunautaire est un EPIC. Il a été créé par la modification des statuts de l'Office de Tourisme Villeneuve-Vallée du Lot. Les statuts de cette nouvelle structure présentent les missions du nouvel Office de Tourisme, sa gouvernance et son fonctionnement.

Monsieur le Président, informe qu'il y a lieu de procéder au remplacement de deux représentants du collège des socioprofessionnels au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Intercommunautaire (OTIVL47) suite à leur demande de démission.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les Articles L.133-1 et suivants du Code du Tourisme relatifs aux Offices de Tourisme constitués sous forme d'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) ;

Vu les statuts de l'Office de Tourisme (OTIVL47) approuvés par délibération du Conseil Communautaire de la CC Fumel Vallée du Lot n°2025E1070TBIS en date du 04 décembre 2025 et notamment son article 2 qui prévoient la composition du comité de direction :

Le Comité de Direction comprend 33 membres titulaires et 33 membres suppléants :

- Collège des élus : 17 membres
 - Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois : 9 représentants, conseillers communautaires.
 - Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot : 5 représentants, conseillers communautaires.
 - Communauté de Communes Lot-et-Tolzac : 3 représentants, conseillers communautaires.
- Collège des professionnels : 16 représentants des professionnels et des organismes intéressés au tourisme sur la destination et autant de suppléants :
 - un représentant de l'ADRT
 - 5 professionnels par EPCI, sur proposition du président de chaque EPCI

Vu la délibération n°2026B52DGS en date du 08 avril 2026 portant désignation des représentants au comité de direction de l'EPIC Office de Tourisme Fumel-Vallée du Lot ;

Considérant les démissions de Mme Chantal BURON et de M. Xavier NOUVEL, représentants des socioprofessionnels au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme (OTIVL47) ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de pourvoir à leur remplacement afin de garantir le bon fonctionnement de l'établissement et la représentation des acteurs socioprofessionnels du territoire ;

Pour le collège des élus, il vous est proposé de maintenir les 5 membres titulaires et suppléants :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Jacques BROUILLET	M. Maurice LAPOUGE
Mme Marie-Lou TALET	M. Thierry BOUQUET
M. Bernard JURQUET	M. Jean-Luc DELPY

AR Prefecture

047-200068930-20260625-2026E102DGS-DE
Reçu le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026

M. Didier BALSAC	M. Joël LAFON
Mme Sophie PINSOLLES	M. Cédric LABROUE

Pour le collège des socioprofessionnels, Monsieur le Président propose de remplacer Madame Chantal BURON et de désigner Madame Anne-Lise HORLAVILLE puis de remplacer Monsieur Xavier NOUVEL et de désigner Monsieur Fabrice WAGON (les autres membres restants inchangés) :

Titulaires	Suppléants
M. Gauthier ROSSO	M. Yves BOISSIERE
Mme Anne-Lise HORLAVILLE	M. Michel DEBIARD
M. Marc, Yannick DUPUY	M. Bernard ROSA
M. Jacob SNOWBALL	Mme Vanessa HART
Mme Magalie BIRAT	M. Fabrice WAGON

Il est précisé que le suppléant peut remplacer n'importe quel membre de son collège.

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire**

1°) – Désigne Madame Anne-Lise HORLAVILLE et Monsieur Fabrice WAGON, en qualité de représentants des socioprofessionnels au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme (OTIVL47) en remplacement de Madame Chantal BURON et de Monsieur Xavier NOUVEL, démissionnaires.

La composition du CODIR de l'EPIC Office de Tourisme (OTIVL47) est la suivante à compter de la présente délibération :

➤ Pour les représentants de la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Jacques BROUILLET	M. Maurice LAPOUGE
Mme Marie-Lou TALET	M. Thierry BOUQUET
M. Bernard JURQUET	M. Jean-Luc DELPY
M. Didier BALSAC	M. Joël LAFON
Mme Sophie PINSOLLES	M. Cédric LABROUE

AR Prefecture

047-200068930-20260625-2026E102DGS-DE
Reçu le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026

- Pour les représentants titulaires et suppléants des professions et organismes intéressés au tourisme :

Titulaires	Suppléants
M. Gauthier ROSSO	M. Yves BOISSIERE
Mme Anne-Lise HORLAVILLE	M. Michel DEBIARD
M. Marc, Yannick DUPUY	M. Bernard ROSA
M. Jacob SNOWBALL	Mme Vanessa HART
Mme Magalie BIRAT	M. Fabrice WAGON

2°) – Annule et remplace la délibération n°2026B52DGS en date du 08 avril 2026 portant désignation des représentants au comité de direction de l'EPIC Office de Tourisme Fumel-Vallée du Lot ;

3°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 25 juin 2026

La Secrétaire de séance,

Caroline SOTTY



Le Président,

Jean-Jacques BROUILLET



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 30 juin 2026

Reçu en Préfecture le : 30 juin 2026

Publié ou Notifié le : 30 juin 2026
